

DESCRIPTIF CCTP - ROCKMAT GREENFIX®

Le présent descriptif CCTP est destiné au maître d'œuvre souhaitant prescrire les nattes de contrôle de l'érosion et de végétalisation **Rockmat Greenfix** dans leur cahier des charges.

Le maître d'œuvre prendra soin d'intégrer dans son cahier des charges, le descriptif du produit qu'il aura retenu. En cas de doute sur le choix du produit, Bio Green Solutions est à votre disposition pour vous conseiller le produit le plus adapté en fonction de votre projet (coordonnées en bas de page).

1. Descriptifs techniques des matériaux

Natte anti-érosive renforcée par un grillage métallique Rockmat type 5D (50%paille/foin - 50%coco)

La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Rockmat type 5D de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge particulièrement raide et de favoriser leur végétalisation. Il peut être utilisé en tant que protection anti-fouisseur grâce à la présence du grillage métallique. La natte renforcée sera composée d'une couche de fibres 50% paille-foin et 50% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien synthétiques en PP. Elle est solidement cousue à un fin grillage métallique galvanisé de maille 25 mm et de diamètre de fil 0,8 mm.

La natte sera livrée en rouleau de 1,20 x 25 m et sera plaquée au sol à l'aide de :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur ~~—définir—~~ [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

Cette natte sera associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs

Natte anti-érosive renforcée par un grillage métallique Rockmat type 6D (100 %coco)

La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Rockmat type 6D de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge particulièrement raide et de favoriser leur végétalisation. Il peut être utilisé en tant que protection anti-fouisseur grâce à la présence du grillage métallique. La natte renforcée sera composée d'une couche de fibres 100% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien synthétiques en PP. Elle est solidement cousue à un fin grillage métallique galvanisé de maille 25 mm et de diamètre de fil 0,8 mm.

La natte sera livrée en rouleau de 1,20 x 25 m et sera plaquée au sol à l'aide de :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur ~~—définir—~~ [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

Cette natte sera associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs

Natte anti-érosive renforcée par un grillage métallique Rockmat type 7D (100 %coco)

La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Rockmat type 7D de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge particulièrement raide et de favoriser leur végétalisation. Il peut être utilisé en tant que protection anti-fouisseur grâce à la présence du grillage métallique. La natte renforcée sera composée d'une couche de fibres 100% coco d'environ 750 g/m²

maintenue par 2 filets de maintien synthétiques en PP. Elle est solidement cousue à un fin grillage métallique galvanisé de maille 25 mm et de diamètre de fil 0,8 mm.

La natte sera livrée en rouleau de 1,20 x 25 m et sera plaquée au sol à l'aide de :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur ~~—définir—~~ [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

Cette natte sera associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs

2. Mise en œuvre des matériaux

Les procédés de mise en œuvre décrits ci-après sont applicables pour l'ensemble des nattes Eromat de Greenfix.

Mise en œuvre sur talus sec

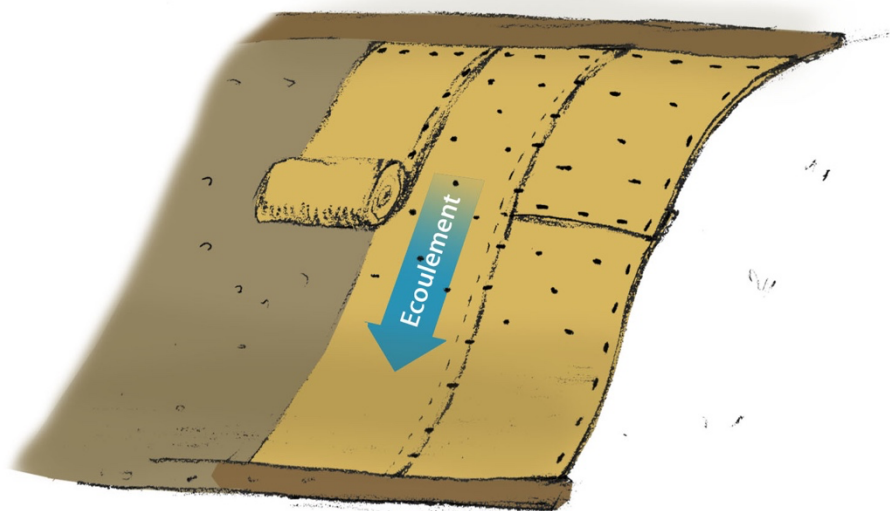
La natte de contrôle de l'érosion Rockmat de Greenfix sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation ...).

Le semis est effectué **avant** la pose de la natte. Il est important que la semence soit en contact avec le sol pour permettre sa germination. Le sol peut au besoin être amendé.

Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée le long du sommet et du pied du talus pour effectuer l'ancrage de la natte. Le lé est fixé au fond de la tranchée qui est ensuite remplie de terre puis compactée.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés dans le sens de la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de 5 U/m². Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.



Principe d'installation des nattes Greenfix sur talus

Greenfix est une marque Soiltec distribuée par :



106 rue Robert • 69006 Lyon • France

Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •

Site: biogreensolutions.fr

Mise en œuvre sur berge, canal ou fossé

La natte de contrôle de l'érosion Rockmat de Greenfix sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation ...).

Le semis est effectué **avant** la pose de la natte. Il est important que la semence soit en contact avec le sol pour permettre sa germination. Le sol peut au besoin être amendé.

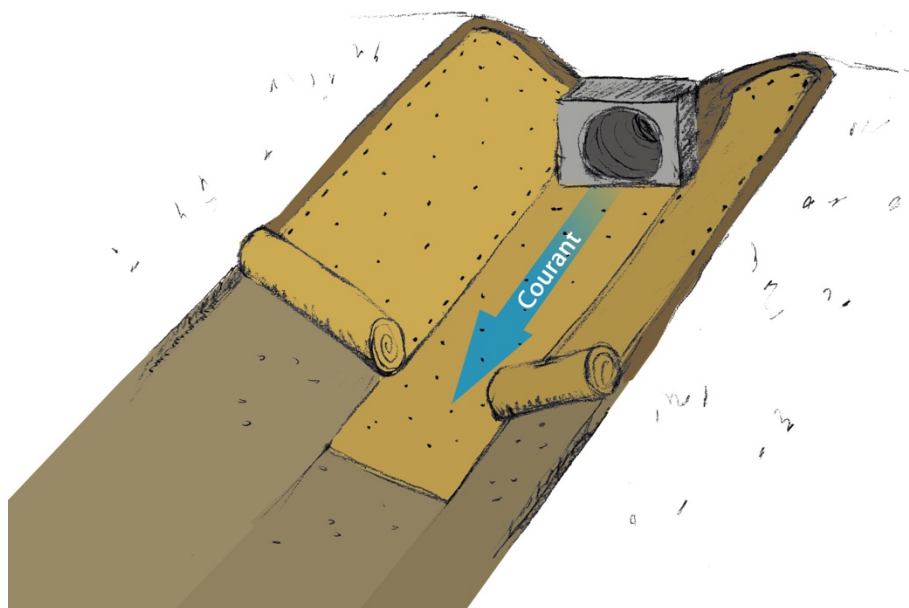
Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée parallèlement à la pente au début de la zone à protéger pour l'ancrage de la natte.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés perpendiculairement à la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de X U/m² – **définir**–.

Arrivé à la fin de la surface à couvrir, l'extrémité du lé sera à nouveau fixé dans une tranchée de 15 x 15 cm, qui sera ensuite rebouchée puis compactée.

Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.



Principe d'installation des nattes Greenfix sur berges, canal ou fossé

Greenfix est une marque Soiltec distribuée par :



106 rue Robert • 69006 Lyon • France

Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •

Site: biogreensolutions.fr